



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2022**

**Date de convocation : 30/11/2022**  
**Nombre de Conseillers en exercice : 27**  
**Nombre de Conseillers Présents : 21 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 24**  
**Date d'affichage : 23/12/2022**

**VOTE : Voix Pour : 24 Voix contre : 0 Abstentions : 0**

**L'an deux mil vingt-deux le 19 décembre à 20 heures 00**, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

**Présents** : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN

**Absents Excusés** : M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Guillaume DUDRAGNE, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Jacqueline BLOND

**Ont donné pouvoir** : M. Christophe ROBIEUX à Mostefa MAACHI, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND à M. Jacques MAUSSIRE ;

**Absents non Excusés** : M. Bruno ROUX

**Secrétaire de Séance** : M. Jacques MAUSSIRE

### **OBJET : Crématorium – revalorisation des tarifs au 01/01/2023**

➡ **Rapporteur : Mme LAMBERT Paméla, adjointe au Maire en charge des finances**

La tendance haussière des derniers mois liée en grande partie à la hausse de l'énergie mais aussi aux augmentations des salaires, de la maintenance et des matériaux projette vers une hausse des tarifs de crémation de plus de 25 % sur l'année 2023.

Le contrat de Délégation de Service Public du 6 juillet 2011 prévoit que les tarifs soient actualisés selon une formule bien précise. La revalorisation des tarifs selon les indices de révision inclus dans la formule contractuelle, indique à fin septembre un taux de revalorisation de 14,71 %.

Afin de ne pas être trop brutal dans l'évolution des tarifs, OGF propose une augmentation par pallier et de limiter la hausse à + 10 % au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et une seconde hausse au 1<sup>er</sup> avril 2023 qui sera à déterminer en fonction des indices de janvier 2023.

Les tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023 incluant les 10 % de hausse sont résumés ci-dessous :

Prestations et fournitures	Tarifs actuels TTC	Tarifs au 01/01/2023 TTC
crémation adulte	929,00 €	1 022,00 €
crémation enfants < 13 ans	465,00 €	512,00 €
crémation enfants < 1 an	232,00 €	255,00 €
crémation exhumations < 5 ans	929,00 €	1 022,00 €
crémation exhumations > 5 ans	465,00 €	512,00 €
crémation déchets anatomiques < 60 kg	465,00 €	512,00 €
crémation déchets anatomiques < 30 kg	232,00 €	255,00 €
Location salle de cérémonie avant crémation	47,00 €	52,00 €
Location salle de cérémonie sans crémation	201,00 €	221,00 €
Dispersion dans jardn du souvenir de Sées	78,00 €	86,00 €
Conservation de l'urne < 1 mois	gratuit	gratuit
conservation de l'urne > 1 mois (forfait)	39,00 €	43,00 €
Carton présentation et habillage urne	13,00 €	14,00 €
Démarches et formalités de crémation	gratuit	gratuit
Visualisation du cercueil	gratuit	gratuit
remise de l'urne	gratuit	gratuit
Crémation "pompiers en service commandé"	gratuit	gratuit
Crémation indigents de la commune de Sées	gratuit	gratuit

➡ Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **VALIDE** les tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023, incluant une hausse de 10 %, tel que définis dans le tableau ci-dessus.

➤ **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance  
Jacques MAUSSIRE

Le Maire  
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par  
Mostefa MAACHI  
Le 20 décembre 2022